

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 septembre 2026 à 18h30**

Le Conseil communautaire, convoqué le 11 septembre 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire à Salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

Secrétaire de séance : Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 89

Etaient présents : 74

Sébastien BERNARD, Christian TEULADE, Alain NICOLAS, Denis CONIL, Pascale ROCHAS, Aurélie LOUPIAS, Christelle RUYSSCHAERT, Nadia MACIPE, Jean-Claude BRUS, Fabienne BARBANSON, Roland PEYRON, Blandine ALVAREZ, Jean GARCIA, Alexandre PENIGAUT, Bruno EYSSERIC, Philippe CAHN, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Alain FRACHINOUS, Patricia GIELLY, Yoann GRONCHI, Jean-Michel LAGET, Philippe LEDESERT, Patricia NORMAND, Jean-Luc PERNET, Mireille QUARLIN, Olivier SARRAT, Odile TACUSSEL, Xavier THIERRY, Christian THIRIOT, Marc HAMARD, Annie FEUILLAS, Fabienne JOLIVET, José FERNANDES, Juliette HAIM, Michel TREMORI, Thierry DESSALES, Rémy CLEMENT, Sébastien ROUSTAN, Gérard TRUPHEMUS, Sébastien DUPOUX, Pascal CIRER-METHEL, Elisa PEYROU, Brigitte DUC, Cédric CHAMPEAU, Monique VEYRIER, Christine VALLIER, Sylvie GARNERO, Quentin PELOUX, Caroline LAMY, Franck MILLET, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Odile PILOZ, Martine BERGER-SABATIER, Jean-Luc GREGOIRE, Roger VIARSAC, Olivier SALIN, Jennifer MOURRE, Amélie LEBRE, Claude CHAMBON, Isabelle GIRARD, Frédéric JULLIEN, Marie-Noëlle ARMAND, Emilien LIEVAUX, Pierre TOMCZAK, Jacques NIVON, Stéphanie CORNUD, Estelle LIELY
Géraldine NICOLAS, Michel VINCENT, Gérard CHAPPON, Hervé RASCLARD, Carol EICHENBERGER, Francis BOMPARD, David TRUPHEMUS

Etaient absents ou excusés : 15

Coralie BIOUSSE, Didier GILLET, Didier GIREN, Gines ACHAT, Eric LYOBARD, André MATHIEU, Jérôme BOMPARD, Lionel ESTEVE, Géraud BONTOUX, Julien WEINREICH, Gilles RAVOUX, Gilbert MORIN, Alan PUSTOCH, Marie FLOQUET, Guillaume HONVAULT

Excusés ayant donné procuration : 15

Claudine GOURDON donne procuration à Roland PEYRON, Joachim DUSAUGEY donne procuration à Caroline LAMY, Christian IMBERT donne procuration à Odile TACUSSEL, Laurent DONZET donne procuration à Monique VEYRIER, Jean-Louis PASCAL donne procuration à Christine VALLIER, David MORIN donne procuration à Patricia GIELLY, Bruno JOVE donne procuration à Jean-Luc GREGOIRE, Pascal LANTHEAUME donne procuration à Blandine ALVAREZ, Francis KORNPROBST donne procuration à Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Monique BOTTINI donne procuration à Odile PILOZ, Christian CARRERE donne procuration à Roger VIARSAC, Alain MONGE donne procuration à Gérard TRUPHEMUS, Jean-Louis NICOLAS donne procuration à Annie FEUILLAS, Sylvain AUREL donne procuration à Sébastien ROUSTAN, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL donne procuration à Stéphanie CORNUD

Rapporteur : Nadia MACIPE

Finances**2026-182 Versement à AESIO du solde de tout compte relatif à la convention de partenariat pour la gestion des micro-crèches de Montbrun-les-Bains et des Pilles du 01/01/2024 au 30/06/2024**

Dans le cadre de sa compétence Petite-Enfance, la CCBDP accompagne et soutient les accueils Petite-Enfance situés sur le territoire intercommunal.

Sur les communes des Pilles et Montbrun-les-Bains, pendant plusieurs années, par convention, la gestion des micro-crèches a été confiée à AESIO – Mutualité Sud Rhône Alpes.

Considérant qu'AESIO a souhaité mettre fin à l'exploitation de ces 2 micro-crèches, qui est devenue effective au 30 juin 2024 ; la décision d'AESIO était motivée par les difficultés d'accompagner ces structures à distance, particulièrement face aux difficultés de recrutement de personnel dans la Petite-Enfance.

Considérant que, dans le cadre de l'établissement du solde de compte, la Communauté de commune s'est prononcée unilatéralement par délibération n° 123-2025 en date du 15 juillet 2025 sur un montant de 41 088 € ;

Considérant qu'en date du 21 novembre 2025 et du 9 janvier 2026, AESIO remet en cause la proposition d'un solde de tout compte pour un montant de 41 088 € et sollicite, pour la période concernée (à savoir du 01/01/2024 au 30/06/2024), le versement d'une somme de 75 781,46 € respectivement 49 582,51 € pour le solde de la gestion de la micro-crèche « A Petits Pas » et 25 198,95 € pour le solde de la gestion de la micro-crèche « Montbambin » ;

Par courrier en date du 16 janvier 2026, la Communauté de communes sollicite AESIO afin de disposer d'informations précises au regard de l'analyse des rapports de gestion 2024 établis par AESIO pour les deux structures.

Considérant la réponse apportée par AESIO qui, en date 10 mars 2026, accepte de réduire la demande de solde de tout compte au montant de 48 357,46 € ;

Considérant les inscriptions budgétaires votées lors du BP 2026 ;

Considérant que la présente délibération vient mettre fin à la convention de partenariat avec la Mutuelle AESIO Sud Rhône-Alpes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et procédé au vote**POUR : 89****CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****DECIDE**

D'APPROUVER le versement à AESIO du montant de 48 357,46 € correspondant au montant pour solde de tout compte pour la période de gestion des micro-crèches situées à Montbrun-les-Bains et aux Pilles par la Mutuelle AESIO Sud Rhône Alpes, du 01/01/2024 au 30/06/2024 ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Secrétaire de séance,
Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT

Le Président,
Sébastien BERNARD

Transmission en préfecture le : 01/10/2026

Mise en ligne le : 01/10/2026

Ampliation à : AESIO

